

Vote des taux d'imposition 2014

Les taux d'imposition 2014 restent inchangés par rapport à ceux de 2013 à savoir :

Taxe d'habitation : 10.61 %

Foncier bâti : 17.17 %

Foncier non bâti : 51.78 %

Total des recettes attendues au titre des contributions directes : 167 753 €

Vote des budgets primitifs 2014. Ils ont été votés à l'unanimité et se décomposent comme suit :

Le budget général, d'un montant de 1 238 123.00 € s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 523 596 €

La section d'investissement s'équilibre quant à elle à la somme de 714 527 €. Les principaux programmes sont :

Remboursement du capital de la dette : 68 150 €

Programme voirie : 112 000 € subvention attendue 7 637 €

Mise aux normes et rénovation de l'école : 86 000 € + (333 000 € de report 2013) subvention attendue pour 2014 : 228 360 € qui viennent compléter les subventions déjà perçues en 2013.

Travaux divers salle polyvalente : 10 000 €

PLU : 12 600 €

Acquisition matériel divers : 6 500 €

Budget annexe du Service assainissement

Il s'équilibre en recettes et dépenses d'exploitation à la somme de 15 976 € et en investissement à la somme de 28 195 €

Budget annexe du Lotissement de Kéristen Vian

Il s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement à la somme de 2 000 €.